

## La question du mérite UP

### Intro

Bonjour à tous

Tout d'abord je ne prétends en rien être spécialiste des questions que j'aborde, de la question que j'aborde. Prof de philo simplement. Plutôt mise à disposition de mes lectures et réflexion commune à partir de là.

Je veux aussi vous prier de m'excuser pour les nombreux reports qui ont été indépendants de ma volonté mais les années sont un peu rudes

Bref vous avez été bien patients, si j'osais méritants...

Voici ce que j'avais écrit il y a donc longtemps :

Contre l'idée que les inégalités sociales interdiraient à certains d'accéder à des positions sociales jugées meilleures, on entend parfois revendiquer la méritocratie. L'idée est la suivante : « quand on veut, on peut » Nous questionnerons donc cette « philosophie » du mérite et ce qu'elle implique.

Que signifie le mérite ? Qu'implique-t-il ? Sur quoi repose-t-il ? comment le reconnaître ? Ces questions sont essentielles si l'on estime, comme le font encore aujourd'hui bon nombre d'hommes politiques, qu'il doit permettre une distinction entre nous, au travail, à l'école, voire dans la vie politique elle-même. Il s'agit en effet aujourd'hui et pratiquement partout de reconnaître le mérite ou le caractère méritant de quelqu'un. Sur cette base ont été fondées des politiques dites d'égalité. Si les inégalités sociales sont un obstacle à la naissance, le mérite individuel permettrait ensuite, s'il est reconnu, de les compenser, de les réduire, voire de les faire disparaître... Mais comment le mesurer sans le confondre avec l'aléa, la chance ou la loterie ? et surtout d'où vient-il ?

Nous questionnerons donc la méritocratie afin de faire apparaître ses limites. Il sera possible alors de se demander si une justice méritocratique est applicable, si nous vivons véritablement dans une méritocratie et surtout si vivre en pure méritocratie serait souhaitable.

Nous nous intéressons donc aujourd'hui au mérite. Mot présent, voire omniprésent de manière évidente dans les médias, dans les discours politiques, à l'école... Comme si à lui seul il pouvait dire des difficultés voire les résoudre. Dire des difficultés quant à la question de la justice et des inégalités sociales : ainsi par le mérite on parviendrait à redonner à chacun la chance d'accéder à la place à laquelle il peut prétendre. Le mérite permettrait de distinguer entre les hommes et femmes et d'attribuer à chacun la place à laquelle il pourrait avoir droit. Aussi bien à l'école évidemment qui se heurte toujours et peut-être plus encore à la question persistante et douloureuse des inégalités, qu'au travail, voire dans la vie politique.

Mérite serait en quelque sorte la manière de régler la question de la justice distributive.

La **justice distributive** est, selon Aristote, la « première espèce de la justice particulière qui s'exerce dans la distribution des honneurs ou des richesses ou des autres avantages qui peuvent être répartis entre les membres d'une communauté politique. »

À l'inverse de la justice commutative<sup>1</sup> qui établit une égalité arithmétique (*ison*, « égal »), la justice distributive repose sur l'égalité proportionnelle — ou égalité géométrique —

---

<sup>1</sup> **justice commutative** est la justice « particulière » qui règle les échanges, selon le principe de l'égalité arithmétique, entre des personnes elles-mêmes considérées comme égales. Wikipédia.

(*analogon*, « proportionnel »). Elle distribue selon le mérite, faisant cas des inégalités entre les personnes. Si A est à B dans la proportion de 2 à 1, dans une juste répartition les choses C ou D données à A ou à B seront dans la même proportion l'une par rapport à l'autre *Aux personnes inégales, des parts inégales*. L'on retrouve la cristallisation de cette conception dans une formulation bien connue, celle de l'adage du juriste romain Ulpien : *sum cuique tribuere, rendre à chacun son dû, ce à quoi il a droit*.

La mesure du mérite est fonction des régimes politiques et donc des valeurs auxquelles ils sont attachés. St Thomas attribue la vertu à l'aristocratie, la richesse à l'oligarchie, la liberté à la démocratie sans exhaustivité

Les droits, obligations, charges et avantages, sont répartis dans le respect des critères de mérite. A chacun son rang, ses mérites, ses besoins et ses actions.

Bref

Dès le début on aperçoit un grand nombre de difficultés

Pourtant aujourd'hui cet idéal méritocratique demeure et constitue même un leitmotiv.

<https://www.arte.tv/fr/videos/101732-003-A/le-boulangier-qui-a-sauve-de-l-expulsion-son-apprenti/>

premiers de cordée

fin ISF : transfo représentation -> patrons multimilliardaires méritants... ne pas être jaloux de la réussite

plus anciennement avec Nicolas Sarkozy « travailler plus pour gagner plus », et de manière lancinante cette répétition : « quand on veut on peut » etc...

Bref

Société et politiques obnubilés par le mérite. Mot en quelque sorte magique. Mérite s'impose c l'un des discours centraux sur le sens de la justice sociale. Circule largement ds espace public.

Mérite c étalon des parcours et des capacités des individus

Mérite c pratique sociale de l'évaluation, de la comparaison souvent quantifiée, et du classement perpétuel des individus. Détermine accès à un bien ou position sociale selon le talent, effort au travail ou souffrance.

Paradoxe : toutes les recherches en sciences sociales sur étude des inégalités soulignent rôle des capitaux économiques (revenu, patrimoine immobilier), sociaux (réseaux d'interconn, famille) sur la distribution des positions sociales

---

À la différence de la justice distributive, qui se préoccupe de la valeur respective des personnes et de leurs mérites inégaux, elle établit une équivalence entre choses et choses. La justice distributive est une justice au mérite, selon l'effort de chacun. La justice commutative ignore les différences entre les individus et donne à chacun la même part.

Un échange est considéré comme juste quand chaque terme est échangeable contre un même troisième, selon le principe que deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles.

En pratique, si une personne est dessaisie d'un bien au sens classique, c'est-à-dire aussi bien les qualités de sa personne que les personnes parmi ses proches, ou ses possessions matérielles, elle doit recevoir un bien de même valeur en retour. Par exemple la personne qui dépense cent sous pour un objet est en droit que cet objet, qui vaut cent sous, lui soit remis. Si une blessure est infligée, la victime est en droit de demander réparation.

Mérite c sociodicée selon Bourdieu : mode de justification que l'on mobilise pour décrire ordre social et qui le légitime ainsi que les inégalités.

Sociologiquement : enquêtes montrent que demeure croyance paradoxale ds capacité des ind à s'émanciper par leur travail des déterminismes sociaux et des inégalités. Mérite fonctionne c fiction nécessaire dit Dubet : faire taire notre impuissance et angoisse ; mettre les élèves au travail.

Si c Annabelle Allouch le fait on analyse les variations du concept de mérite dans les politiques de recrutement de scpo par ex, on peut en venir à penser que derrière le recours à une rhétorique du mérite un peu floue récompensant l'effort au travail, la moralité, un talent ou un don c'est le contrôle pour une lecture inégalitaire du monde qui se joue.

De plus Parcoursup : mérite c instrument de rationalisation face à pénurie de places. Rien de moral. Classement et déclassement ds compétition généralisée. En ayant recours à la sélection au mérite très tôt dans la vie, en faisant de la sélection une exp banale de la trajectoire scolaire, on contribue à discipliner les conduites individuelles à un univers de valeurs et de pratiques dt le coeur est le classement.

Dimension affective importante.

Qu'est ce donc que ce mérite tant vanté ?

Réfl sur lui inhérente à toute théorie de la justice si on la définit comme le fait d'attribuer à chacun ce qui lui revient, que chcn possède ce qu'il mérite. Société serait juste et légitime si elle a attribué à chacun ce qui lui revient.

Pb : comment dresser la carte des mérites individuels, ct mesurer la valeur des ind les uns par rapport aux autres ?

Mérite reposerait sur quoi ? c'est là que le bât blesse comme on dit

-> si conception morale du mérite, conception éthique de la valeur des individus -> pb : pluralisme et refus alors de beaucoup d'entre nous

-> alors mesurer les contributions de chcn à un système institutionnel et productif : ct rendre commensurable ce qui ne l'est pas ? qui décide que soignants ont moins de mérite que Bolloré ? Ct définir la contribution à la prod de richesse ? ct mesurer ? là encore impossibilité de se mettre d'accord

(ce qui semble alors intéressant c'est que le mérite est ce mot magique que l'on sort de son chapeau (Nietzsche dirait tour de passe-passe des politiciens sans doute // tour de passe-passe des théologiens pour libre arbitre : invention des théologiens Augustin et Thomas d'Aquin qui jour rôle important socialement dit Nz : dédouaner Dieu de la présence du Mal sur terre, légitimer le rôle de l'Eglise, culpabiliser les H puissant levier... et puis lointainement justifier les récompenses et les punitions sans lesquelles société aurait du mal à tenir) sans jamais bien préciser comment on l'évaluera, selon quels critères

Nous sommes de plus ds incapacité de mesurer la contribution d'un ind à la prod de la richesse par ex puisqu'aucun membre de la société ne produit sans le concours de tous les autres.

Faire la critique du mérite c'est faire la critique de la conception du libre arbitre personnel qui la sous tend, qui renvoie chacun à sa volonté ou décision...

Spinoza

Et en m^ tps est il poss de renoncer à idée de mérite. De l'abandonner ? Critique de l'idéologie méritocratique est ce critique et abandon de l'idée de mérite ?

**Critique**

*Chantal Jaquet*

Critique légitime de l'usage qui est fait socialement politiquement du concept de mérite. Destin social selon lieu de naissance. Egalité des chances c illusion. Trajectoire sociale et mobilité sociale varient selon sociétés : Fce 7 enfants d'ouvriers sur 10 connaîtront le m<sup>a</sup> sort que leurs parents, idem pour fils de cadres ou de chefs d'entreprise.

Dynamique de forces cependant, hist. Jeu, marge possible. Transclasses qui contrarient le déterminisme social.

Eradiquer le concept de mérite

Mérite présenté c qualité qui nous rend digne d'estime et de louange parce qu'il nous en a coûté d'agir ainsi et que nos efforts valent la peine d'être récompensés. Meritum en latin, gain, salaire.

S'inscrit ds logique de rétribution matérielle ou symbolique sanctionnant un résultat proportionnel à la peine et se pste sous la forme d'un dû ou d'une contrepartie.

Hobbes, Léviathan I réfl sur mérite

Idée reçue selon lequel mérite serait vertu qui ns appartiendrait en propre déf de Hobbes ns dit que le mérite n'est pas concept moral mais juridique. Intégrée à refl sur contrats et non à refl sur vertus ou mœurs.

Mérite n'a rien d'une propriété inhérente aux ind. N'est pas attaché à être mais à acte et met en jeu logique contractuelle.

Q° théologiques au fond : H méritent paradis ou non ? péché originel donc méritent tous d'être condamnés. Sauvés par grâce et non en raison de leur vertu propre. Mérite pas par dignité (pas droit par nature puisque tous pécheurs) mais par congruité ou conformité aux commandements divins... Débats protestants / catho

-> pas de mérite perso : tt dpd de la divine providence... Pb : revendication de la bourgeoisie.

Hobbes : mérite c manière de parler (on dit) , pas de valeur ontologique absolue. Valeur d'un H est relative, dpd du jdt des autres et de leurs besoins. Prix qu'on est prêt à payer pr disposer de son pvoir. Dignité d'un H = importance publique -> dc pas fait de nature mais fait du prince. Institué, contrat, convention.

LIRE p/17-18

Prolongement avec Spinoza

« juste et injuste, péché et mérite sont des notions extrinsèques et non des attributs qui expliquent la nature de l'esprit » Eth IV, 37 scolie II

Mérite c pure manière de penser qui résulte d'une évaluation ext. Nul n'a jamais de mérite en soi. Pure construction politique. Instrument de gvt destiné à renforcer obéissance à ordre social par système de valorisation ou de réprobation des comportements.

Cf. méritocratie : Etat a tt intérêt pr maintenir ordre établi et tuer ds œuf velléité de révolte contre injustice sociale à proclamer méritants ceux qui franchissent les barrières de classe contre tt attente et à renvoyer les autres à leur inertie consubstantielle, leur paresse coupable, en leur imputant l'entière responsabilité de leur sort. Méritocratie transforme ainsi dénomination extrinsèque en dénomination intrinsèque : tour de passe-passe métaphysique -> glissement implicite : ceux qui n'ont rien ne sont rien, ceux qui ont tout sont tout.

Mérite se joue ds cadre de compétition disait Hobbes.

Plutôt que mérite fabrique....

Fabrica, artisanat, art, œuvre, ruse, machination, atelier, forge...

Revenir sur mythes : self-made-man, tt-puissance de la vté et libre-arbitre, égalité des chances, idéologie du don... non pas héros solitaire mais singulier, résultats processus social aussi.

### Sandel

On trouve toutes ces critiques chez Sandel dans son dernier livre paru en France.

Mérite c concept douteux. Nos talents sont le plus souvent immérités et très largement dpdts des contextes sociaux et familiaux. Mais c'est en plus un concept dangereux.

A priori idéal méritocratique c promesse intéressante : au lieu héritage promet égalité des chances : tt dpdrait de moi. Chacun pourrait aller aussi loin que ses talents et son travail le portent. Or Sandel parle de tyrannie c Tocqueville avait évoqué la tyrannie de la majorité. Retourner idéal sur son impensé. Faire apparaître cela : ce qui est censé me libérer et libérer mon devenir, est de fait oppressant.

Pq ?

En effet méritocratie c liée aux sociétés démocratiques. Ct distinguer et attribuer places à des H égaux ?

Reprise des idées que l'on trouve chez Rawls. *Théorie de la justice* en 1971. § 17 et 48 en particulier. Montre que le mérite n'est pas la solution satisfaisante à la Q° de la justice distributive, autrement dit à la Q° de savoir ct répartir les avantages sociaux de façon équitable.

Pq ? Sandel reprend arguments de Rawls : mérite est effet d'un triple arbitraire

-> méritocratie promet corrélation des places et des talents : mais talents sont parfaitement immérités, ce sont des dons inégalement répartis (loterie) .. société serait alors efficace si... mais non juste...car ceux qui sont dépourvus de talents n'y sont pour rien...

-> Mais ne peut-on penser que ces dons ou talents sont cultivés et que cela relève de mon mérite ? Pb : capacité à faire des efforts elle aussi dpd de cond imméritée et notamment d'un contexte familial favorable à la transmission du goût et de l'effort. Mérite t on les qualités et / ou défaut dt on hérite ?

-> fait de posséder des attributs valorisés est .... une chance... contingent.. lire 195

Bref si nous naissons tous avec un certain talent encore faut-il que ce talent soit valorisé par la société dans laquelle on vit ...

Arguments donc connus depuis 1971 au moins....

Pourtant note Sandel cela n'a pas suffi à convaincre nos H politiques. Idéal méritocratique mis en avant .... et aussi par des H plutôt à gauche.... D'abord libéralisme, et néolibéralisme (Thatcher, Reagan) mais finalement Blair, Clinton, Obama...

Idées que gdes démo devaient être méritocratiques.

Lire p.105-106

Quel moyen ? Mise en avant et promotion de l'éducation pour réaliser cet idéal. 137

Sandel parle alors de diplômanie...

Non pas slt manière de lutter contre discriminations et de garantir égalité des chances, mais acceptation du capitalisme global et de la mise en concurrence de tous. Compétition mondialisée pour les emplois. Enjeu : se former pour être compétitifs...

Pb : cela est démenti dans les faits. 1 américain sur 4 a diplôme de 1<sup>er</sup> cycle. Travaux empiriques de Piketty par ex montrent en plus qu'inégalités de revenus se sont accrues -> revenus des 10% les plus riches ont augmenté de 121% tandis que le revenu de la moitié de la population n'a enregistré aucune progression. Enfin, mobilité sociale intergénérationnelle diminue : 90% des enfants nés dans les années 40 ont mieux gagné leur vie que leurs parents,

50% seulement des enfants nés ds années 80 ont dépassé revenus de leurs parents... Auj seuls 4% des Américains nés dans le quintile inférieur se hissent ds quintile supérieur...

Réalité n'est donc pas du tout méritocratique....

De plus effets psy et politiques de cet idéal sont délétères. Indésirable alors. Démoralisant pour les perdants. Q° de l'estime de soi.

Qt aux enfants des gagnants : course, compétition. Scolaire, extrascolaire.... pression permanente. Anxiété, dépression, phobie...

Destruction de tt lien de solidarité. Danger pour démo. Si perdants est responsables, pq redistribuer ? Hubris : dédain pour ceux qui .... ne sont rien... traversez la rue.... 151-154

Gilets jaunes versus ceux qui ont été « trop intelligents »...

Mépris -> populisme Trump...

Pour autant peut-on abandonner idée totalement ? quid des politiques alors d'égalité des chances et ct les repenser ?

*Sandel :*

Formuler un idéal de rechange ?

Université : seuil et tirage au sort -> faire apparaître que hasard est là.

Justice contributive plutôt que distributive. Que chcn participe à la prod du bien commun.

Débattre de ce qui constitue un Bien... taxer consommation et finances plutôt que le travail...

Donc fin neutralité axiologique de l'Etat : non pas seulement ce qui est juste mais aussi ce qui est Bien.

Idéal méritocratique est il alors idéal ? LIRE Topo

*Savidan*

Q° de l'égalité des chances (justice sociale conciliant individualisme moderne). Pb : bcp d'injustice en son nom, voire décohésion sociale. Ct faire ? Egalité des chances tragique, à la fois imposs et nécessaire .... -> à repenser vers égalité des chances soutenable...

Aristote in EN V : « **Ce qui est juste dans les partages doit, tout le monde le reconnaître, refléter un certain mérite. Le mérite toutefois ne tient pas pour tout le monde à la m<sup>e</sup> chose** »

Déjà toute la difficulté de la Q° ici.

Beaumarchais : Figaro « **Noblesse, fortune, un rang, des places, tout cela rend si fier ! Qu'avez vous fait pour tant de biens ? Vous vous êtes donné la peine de naître et rien de plus** »

Valeur de la théorie de l'égalité des chances ?

-> visée normative : offre poss de réinvestir la critique des privilèges indus , des hiérarchies immuables mais aussi de ces formes de passe-droit que sont les pistons ou favoritisme

-> autre intérêt, libéral : laisser aux individus le soin de conduire leur vie c bon leur semble, en se gardant bien de vouloir homogénéiser les modes de vie eux-mêmes.

Tous les choix de vie raisonnable sont possibles alors. Autonomie individuelle et pcpe de différence (égalité des libertés et pcpe de différence selon Rawls, avec procédure du voile d'ignorance). Lim à intervention de l'Etat dont nous ne voulons pas ou plus : Etat providence, Etat prévoyance et Etat directeur des consciences...

Q° de la liberté individuelle c pcpe... mais ... pp.206sq tabac

Non neutralité morale. Main intangible. Civilité qui se substitue à la loi... Rôle éthique de l'Etat et non neutralité absolue de celui-ci.

Représentation capacitaire, très individualisée de l'égalité des chances tire son contenu d'une façon particulière de hiérarchiser différents types de mérite. Porteuse d'une vision spécifique de la vie sociale : représentation de la vie individuelle c carrière. Nous concevons notre vie sous la modalité du projet (ni héritage ni destin donc auj.)

A égalité des chances correspond donc une certaine représentation de la vie humaine fdée sur les valeurs d'autonomie et de responsabilité individuelle.

Egalité des chances permet de concilier idée que nous sommes tous semblables et en même temps de se différencier (DDH)

Pb : il faut que chacun ait réellement l'opportunité de développer ses talents et que soit garanti également qu'à talent égal rétribution égale... ce qui est plus compliqué.

Ct faire

-> égalité des chances c fiction nécessaire dit Dubet in *Ecole des chances* même si critique, horizon normatif à tenir...pp.214-215

Pas la m<sup>ch</sup> de dire que liberté humaine est idéal régulateur (chq ind, en raison des limites intrinsèques de la cond humaine, peut viser la liberté sans jamais parvenir à la liberté absolue) et qu'égalité des chances a fonction régulatrice. Ds 1<sup>er</sup> cas finitude humaine met tt le monde sur un pied d'égalité ; ds 2<sup>nd</sup> cas, nous voyons bien que ts les ind ne sont pas logés à la m<sup>ch</sup> enseigne. Liberté est une visée pour tous. Egalité des chances n'est un pb que pour certains.

Egalité des chances n'a de sens que pq elle suppose désirable la poss d'une mobilité sociale. Il faut que ceux qui en forment le vœu et qui se donnent les moyens de leurs aspirations puissent se mouvoir ou s'élever socialement sans être bloqués par les circonstances qui caractérisent leur situation.

Idée de mobilité sociale implique de plus gagnants et perdants car places en nb limité. Ascenseur et descendeur social. Exp douloureuse aussi du déclassement social. A qui imputer cela ?

<ecole : tient à investissement et amour des parents aussi -> ct faire ? interdire surinvestissement ???? Rép de Platon

Paradoxe insurmontable de l'égalité des chances : croire au mérite sans y croire....

p.240

Si l'on m'a convaincu que s'individualiser est une bonne ch, je serai tenté de croire, dès lors que s'imposera à moi le sentiment d'avoir réussi à m'individualiser, que les avantages acquis sont dus à un mérite qui m'est propre. Mais pour être persuadé de la réalité de mon mérite perso, il faut que je considère qu'il procède de qualités que je me suis données à moi-m<sup>ch</sup>, car ds le cas contraire, je n'aurai pas de mérite... Il faut donc que je nie ou au moins relativise fortement l'efficacité des facteurs qui ont pu m'aider à accéder à ces avantages (telles que par ex les allocations familiales, capital culturel, patrimoine... etc) ou que je nie ou relativise le caractère déterminant des obstacles que fait que d'autres ind n'ont pas pu réussir aussi bien que moi socialement. Ainsi les raisons qui pourraient justifier un tps à mes yeux des politiques de redistribution des richesses visant à assurer l'égalité des chances pourront-elles progressivement m'apparaître c moins légitimes.

-> plus je vais croire au mérite c critère de légitimation de l'ordre social existant, moins je serai tenté de soutenir politiques de redistribution visant à garantir égalisation des opportunités. Pr faire la cohésion sociale nous sommes conduits à la défaire. Egalité des chances c concept contradictoire, voire schizo qui implique que nous croyons au mérite tt en n'y croyant pas vraiment.

Bref soit cult individualiste du mérite prendra le pas sur pcps de solidarité, soit c'est exigence de solidarité qui videra le mérite de sa substance propre.

Donc repenser autrement égalité des chances (qui correspond qd m<sup>^</sup> aux attentes des ind modernes, DDH)

Dépasser conception purement capacitaire.... (hist : capacitaire contre censitaire)

Lang des talents et des handicaps, des performances et des échecs fait peser sur ind des contraintes lourdes, très lourdes. Culte de la performance et son corollaire (Alain Ehrenberg) fatigue d'être soi. Action n'aurait d'autres sources que l'agent qui l'accomplit et dt il le seul responsable... dénonciation de l'assistanat etc...

Repenser cela : p.252

Autre individualisation avec Rawls.

-> conception juste et soutenable de l'égalité des chances

Rawls pcpe de justice -> 2 pcps in Justice c équité p. 69

1/ chq pers a une même prétention indéfectible à un système pleinement adéquat de libertés de base égales qui soit compatible avec le m<sup>^</sup> système de liberté pour tous

2/ les inégalités économiques et sociales doivent remplir 2 cond : elles doivent d'abord être attachées à des fonctions et des positions ouvertes à tous ds des cond d'égalité équitable des chances ; ensuite, elles doivent procurer le plus gd bénéfice aux membres les plus défavorisés de la société (pcpe de différence)

Priorité selon Rawls à égalité d'accès aux libertés de base. Priorité à égalité équitable des chances.

Refus de l'interprétation néolibérale (p.255) ; interprétation libérale selon Rawls doit aller plus loin que simple ouverture formelle des postes et positions sociales -> doit viser possibilité réelle. Enjeu : atténuer impact des contingences sociales (lire Rawls p.71)

Ct ? agir sur institutions de la structure de base de la société -> empêcher accumulation excessive de propriété et de richesses, maintenir poss égales d'éducation pour tous (lire citation ds Savidan, p.257)

Républicanisme social.

Demeure cpdt derrière idée de capacités : talents etc qui relève de loterie... famille -> disposition à être méritant en dpd par ex.

Conception démocratique de l'égalité des chances plutôt contre méritocratie. P.259

Justice ne doit pas réparer ni compenser

-> redistribution n'est pas affaire de transfert de revenus d'un ind vers un autre. Nous n'avons pas un ind qui devrait se faire pardonner d'avoir des talents à haute valeur éco en transférant une part de ses revenus vers ceux qui n'ont pas eu la chance d'avoir de tels talents ou qui souffrent de handicap. Une telle manière de penser révèle conception hautement individualiste des talents qui suppose que ceux-ci sont dotés d'une valeur intrinsèque qui par ailleurs explique et justifie les hauts revenus perçus et es avantages accumulés. Conception qui au fond corrobore idée selon laquelle ind privilégiés mériteraient de tels avantages...

Distinction entre conception morale et conception institutionnelle à faire



-> mériter qqch / avoir droit à qqch.

Confusion fréquente. Personne ne mérite ses capacités naturelles sup ni un pt de départ plus favorables... pour autant on peut qd m<sup>a</sup> attacher importance à différence de capacités -> poss de différenciation ds rétribution... par rapport à responsabilité, initiative, risque

Ttfois cela dpd de circonstances favorables et on ne peut l'ignorer.

Rawls : il n'est pas injuste qu'un enfant naisse ds famille privilégiée -> ce qui est injuste c'est ce que la société fait de ces circonstances contingentes. Un ind ne doit plus se penser c unique propriétaire de ses talents, de ses compétences, voire de ses dispositions (aptitude à effort, endurance, résilience)

Nous sommes propriétaires de nos capacités à faire mais non de ce qui fait que cette capacité est perçue c talent... Hist / aristocratie, Bouvard et Pécuchet etc... Capacités sont tjs les capacités d'une société donnée.

-> Rawls : ds système juste institué, mériter = avoir droit.... contrairement à notre système : lire pp272/273

Spécification ds règles publiques du système de coopération sociale. Démoraliser le mérite. Conception moins individuelle. P.323. Solidarité plus que capacité.

### Spitz

Rawls mérite préinstitutionnel ou postinstitutionnel (société où institutions justes)

### Bibliographie :

Michael K. Sandel La tyrannie du mérite ; Albin Michel

Annabelle Allouch Mérite chez Anamosa

Patrick Savidan : Repenser l'égalité des chances, Grasset

Sous la direction de Chantal Jaquet La fabrique des transclasses (intro super interessante)

Jean-Fabien Spitz, Pourquoi lutter contre les inégalités Bayard (chapitre l'objection du mérite personnel)

Yves Michaud Qu'est ce que le mérite ? Folio essais

François Dubet Les places et les chances Repenser la justice sociale Seuil

Marie Duru Bellat Le mérite contre la justice SciencesPo les presses

John Rawls La justice comme équité une reformulation de la théorie de la justice La Découverte

Pas lu mais sorti récemment Paul Pasquali, Héritocratie, La Découverte (4<sup>e</sup> de couv : Pour relancer un " ascenseur social " interminablement en panne, les grandes écoles affichent depuis quelques années leur ouverture à la " diversité " et leur volonté de renouer avec la méritocratie qu'elles auraient incarnée par le passé. Certains les accusent au contraire d'instaurer des critères étrangers au mérite, quand d'autres dénoncent une volonté de sceller le sort des universités, reléguées à la gestion des flux étudiants. Mais, de la IIIe République à nos jours, les grandes écoles ont-elles jamais récompensé le mérite ? En retraçant les controverses oubliées et les choix politiques qui ont garanti les prérogatives de ces établissements et ainsi légitimé un haut niveau de reproduction sociale, cette enquête sociohistorique montre que rien n'est moins sûr. Si l'évocation rituelle de figures emblématiques de boursiers entretient le mythe d'un âge d'or méritocratique, l'histoire de ces filières d'excellence révèle la pérennité d'un système *héritocratique*, grâce auquel des élites résolues à défendre leurs frontières et leurs intérêts parviennent à consacrer leur héritage comme un privilège mérité. Replacée dans des rapports de force qu'occulte la

croyance en l'égalité des chances, l'introuvable démocratisation des grandes écoles ne s'explique pas par un complot de caste, mais par une succession de luttes dont les élites en place sont régulièrement sorties victorieuses. Face aux perspectives de changement et aux projets de réforme, elles ont su se mobiliser pour restaurer l'ordre qui était sur le point de s'ébranler. Des lendemains de la Commune au Front populaire et à la Résistance, de la Libération à Mai 68 et aux années Mitterrand jusqu'à Parcoursup et la refonte de l'ENA, la continuité qui s'observe derrière les secousses éphémères et les évolutions structurelles ne relève donc pas d'une mécanique implacable – ni d'une fatalité politique.)

Ccl :

1/ Une théorie de la justice méritocratique est inapplicable faute de pouvoir jamais calculer le mérite individuel et d'y soustraire la chance

- imposs de mesurer empiriquement le mérite en distinguant ce qui est ext à la volonté ou non (pb épistémique)

- imposs de récompenser sur la base du mérite  $m^A$  si on sait mesurer empiriquement le mérite : écarts entre positions reflétant parfaitement écarts de mérite (pb pratique)

- imposs de définir le mérite de manière satisfaisante (pb conceptuel)

2/ Nous ne vivons pas dans une méritocratie et cette notion a des usages idéologiques certains  
3/ mais elle ne semble pas non plus souhaitable :

Dubet méritocratie exacerbe la compétition au détriment de la coopération et produit ressentiment généralisé, désolidarise et produit une indifférence aux perdants en qq sorte.

Aron Etapes de la pensée sociologique, p.95 « Un sociologue anglais, Michael Young, a consacré un livre satirique à un régime appelé méritocratie.. Il montre en effet avec humour que si chacun a une place proportionnée à ses capacités, ceux qui occupent les places inférieures sont acculés au désespoir, car ils ne peuvent plus accuser le sort ou l'injustice. Si tous les H sont convaincus que l'ordre social est juste, celui-ci est d'une certaine façon et pour certains insupportables ».

Qq citations de Dubet

François Dubet, Les places et les chances

« Alors que l'égalité des chances est exhibée comme un facteur de cohésion et d'unité, on peut craindre, au contraire, qu'elle n'accroisse la concurrence scolaire et ouvre la guerre de tous contre tous. (...) Toutes les filières, tous les diplômés et tous les établissements sont en concurrence [:] les élèves, les familles et les étudiants choisissent les disciplines en fonction de leur rentabilité scolaire et l'on sait que les filières scientifiques des lycées sont remplies d'élèves qui, sans forcément aimer les sciences, veulent se constituer un capital. À terme, c'est la fonction culturelle des systèmes éducatifs qui est en péril. »

« [L]égalité des chances scolaires est un principe d'une grande cruauté dérivant de deux processus fondamentaux. Le premier est interne à la nature de la compétition méritocratique qui doit s'articuler autour d'une norme d'excellence à laquelle chacun doit pouvoir prétendre. Dès lors, la « voie royale », celle des meilleurs, s'impose comme la norme indiscutable et les autres se hiérarchisent par leurs niveaux d'échec et par leurs lacunes, par la distance qui les sépare de l'excellence a priori offerte à tous ceux qui la méritent. (...) Cela explique pourquoi les élèves français manifestent un niveau de confiance en eux-mêmes particulièrement faible (...). C'est là que se greffe un processus psychologique particulièrement cruel pour les élèves « vaincus », qui doivent fatalement se percevoir comme les responsables de leurs échecs et de leurs lacunes, en un mot de leur « nullité ». Plus le cadre de l'égalité des chances est

prégnant, moins les élèves peuvent se consoler en attribuant leurs échecs à d'autres facteurs qu'à eux-mêmes. Cette attribution de l'échec à soi-même étant pénible, voire intolérable, certains élèves ne jouent plus, d'autres vont mal, d'autres encore se retournent contre l'école et, par la violence, essaient de retrouver leur dignité perdue. Pour que les vainqueurs ne doivent leurs succès qu'à eux-mêmes, il faut bien que les vaincus ne s'en prennent qu'à eux-mêmes. (...) L'égalité des chances est (...) cruelle parce qu'elle oblige les individus, souvent les plus fragiles, à s'arracher à leur position et à leurs proches. »

\*

François Dubet, Dix propositions pour changer l'école

« Le système éducatif actuel véhicule une conception de l'apprentissage obsédée par la compétition et le résultat, évidemment en lien avec l'idéologie méritocratique qui instille l'idée que pour réussir il faut « être le premier » et donc dépasser les autres. Cette emprise de la compétition et des comparaisons omniprésentes entre élèves, si nuisible aux apprentissages, est aiguisée par la course permanente à laquelle on se livre dans les classes. Il est impossible d'éduquer et de ne sacrifier personne si les élèves passent leur temps à courir d'une classe à l'autre face à des spécialistes d'une discipline qui courent eux-mêmes pour couvrir les programmes, en étant persuadés que leur discipline est plus importante que celle des autres. »

\*

François Dubet, Faits d'école

« [O]n n'est pas tenu de penser que les inégalités justes, produites par l'égalité des chances, auraient fatalement des conséquences justes sur les autres sphères d'activité. Serait-il juste que les vainqueurs d'une sélection scolaire, même parfaitement juste, se réservent la totalité de la puissance, de la fortune et du prestige ? L'expérience historique ne nous permet pas de conclure que les élites issues d'une pure compétition méritocratique sont nécessairement portées vers un esprit social, démocratique et indulgent. On peut même penser que l'orgueil qu'elles tirent de la difficulté de la sélection dont elles sont sorties en fait parfois des élites particulièrement « dures », puisqu'elles sont assurées de la justesse de leur sort. En revanche, les vaincus des épreuves méritocratiques sont d'autant plus privés de consolations et exposés à une perte d'estime d'eux-mêmes que leur échec a démontré leur absence de mérite. Cette dimension de la logique méritocratique n'est probablement pas sans conséquence sur l'expérience des élèves et sur les débordements de violence anti-scolaire auxquels nous assistons de plus en plus souvent. »

« Parce que l'égalité des chances reste le pivot d'une distribution juste des individus dans des positions sociales inégales, elle risque de transformer la vie sociale en une sorte de compétition continue dans laquelle chacun serait le concurrent, sinon l'ennemi de tous, afin d'acquérir des positions et des ressources relativement rares. Sur ce point, l'évolution du système scolaire est sans ambiguïté : chacun y recherche la performance et l'utilité à travers les meilleurs établissements, les meilleures filières, les meilleures formations, c'est-à-dire les plus rentables, quitte à ce que les plus faibles soient relégués et à ce que la culture elle-même soit ramenée à son efficacité sélective. Pour être juste et vivable, une société ne peut se réduire à cette sorte de compétition permanente et d'autant plus permanente qu'elle serait juste, à une société dans laquelle chacun ne serait que l'entrepreneur de lui-même. (...) Travaillons d'autant plus à la réalisation de l'égalité des chances que nous en sommes loin, mais craignons que ce mot d'ordre écrase aujourd'hui toutes nos conceptions de la justice (...) Même juste, l'égalité des chances implique mécaniquement qu'il y ait des vaincus ; or la justice sociale consiste plus à se placer de leur côté qu'à s'assurer de l'équité de leur échec. »

\*

François Dubet, A l'école

« Un des traits essentiels d'un système scolaire de masse est de définir la plupart des compétiteurs par leur niveau d'échec et de pousser chacun à se tenir lui-même pour responsable de ses succès et de ses échecs. On a vu que bien des élèves étaient dominés par cette logique, et que beaucoup d'entre eux voyaient leur propre image se dégrader. Il n'est pas raisonnable de traiter de ce problème en visant son éradication par la construction d'un succès universel, soit par la multiplication, largement amorcée, des méthodes de remédiation qui renforcent le syndrome d'échec, soit, dans quelques cas, par l'évacuation de l'échec dans un « faire semblant » scolaire généralisé. Comprenons-nous bien. Il n'est pas question de s'opposer à l'aide aux devoirs, aux études dirigées, aux classes « allégées » et à toutes les mesures de remédiation. Mais il ne faut sans doute pas en attendre trop, et l'on peut se demander si l'on n'entre pas ainsi dans un cercle d'inflation scolaire alourdissant indéfiniment les prises en charge et l'emprise même de l'école et donc, à terme, le caractère destructeur de l'échec. Surtout, si l'on admet que l'école est portée vers une compétition croissante, il n'est pas raisonnable de croire que ces remédiations ajoutées diminueront sensiblement les écarts entre les élèves et les groupes sociaux. C'est la logique même de la sélection par l'échec qu'il faut essayer d'atténuer même s'il paraît utopique de croire qu'elle pourrait être réduite à néant. Il serait bon que la méritocratie détruise moins les individus. »